



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE  
MONTESQUIEU

Envoyé en préfecture le 07/04/2015

Reçu en préfecture le 07/04/2015

Affiché le

SLO

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2015/39

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE -  
« AERODROME BORDEAUX LEOGNAN SAUCATS » Exercice 2015**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 38

Nombre de Conseillers présents et représentés : 44

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 24 mars 2015

Date d'affichage de la convocation au siège : 24 mars 2015

La séance est ouverte

Le 31 Mars de l'année deux mille quinze à 18 h 30  
à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	E	M.TAMARELLE	MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	P	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	M.MAYEUX	Muriel EYL	E	Mme LABASTHE
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	E	M.GACHET	Alain LAGOARDETTE	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	E	Mme BENCTEUX
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CONSTANT est élu secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 3 mars 2015 est adopté à l'unanimité

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF  
BUDGET ANNEXE « AERODROME BORDEAUX LEOGNAN SAUCATS »  
EXERCICE 2015**

**Vu** le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-1 et suivants et L2312-1 et suivants;

**Vu** la délibération n°2014/139 du 16 décembre 2014 approuvant les tarifs 2015 de l'Aérodrome Bordeaux - Léognan - Saucats ;

**Considérant** l'avis favorable du bureau,

*Le Conseil de Communauté à l'unanimité:*

1°) **Vote** par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre pour la section d'investissement le Budget Primitif du budget annexe «Aérodrome Bordeaux Léognan Saucats» 2015 (M 4 - HT) qui s'équilibre de la façon suivante :

**Section de Fonctionnement** : 441 338,16 €uros

**Section d'Investissement** : 424 733,15 €uros  
dont 5.100,00 € de restes à réaliser

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 31 Mars 2015

Le Président

Christian TAMARELLE

*Document signé électroniquement*

